

15ème législature

Question N° : 5147	De M. Éric Ciotti (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique >justice	Tête d'analyse >Stock total de peines d'emprisonnement fermes en attente d'exécution	Analyse > Stock total de peines d'emprisonnement fermes en attente d'exécution.
Question publiée au JO le : 06/02/2018 Réponse publiée au JO le : 13/03/2018 page : 2156		

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, aux fins de connaître le stock total de peines d'emprisonnement fermes en attente d'exécution au 1er janvier 2018.

Texte de la réponse

De nouveaux outils ont été travaillés par le ministère de la justice afin de permettre une analyse du taux d'exécution des peines d'emprisonnement. Le nombre et le taux de peines d'emprisonnement mises à exécution sont différents selon le recul temporel pris par rapport à la date où la peine est devenue exécutoire. Le service statistique du ministère de la justice a ainsi composé des indicateurs de taux de mise à exécution des peines d'emprisonnement ferme prononcées par les tribunaux correctionnels à 6 mois, à 12 mois, à 24 mois et à 60 mois, soit 86 % des peines d'emprisonnement ferme prononcées en 2015. Ils permettent d'établir, pour une année donnée, la part des peines exécutées parmi les peines devenues exécutoires. Ces indicateurs sont déclinés selon que le jugement est contradictoire (75 % des jugements) ou contradictoire à signifier ou itératif défaut (25 %). Ces données ne sont disponibles qu'à compter de 2014, date à partir de laquelle les données collectées dans le logiciel Cassiopée sur ce champ deviennent de bonne qualité. Les taux de mise à exécution à 5 ans ne sont pas encore disponibles. Ce délai de 5 ans est aussi celui de prescription d'une peine délictuelle. Il est donc nécessaire d'avoir 5 années de recul pour pouvoir estimer un stock de peines d'emprisonnement en attente d'exécution.